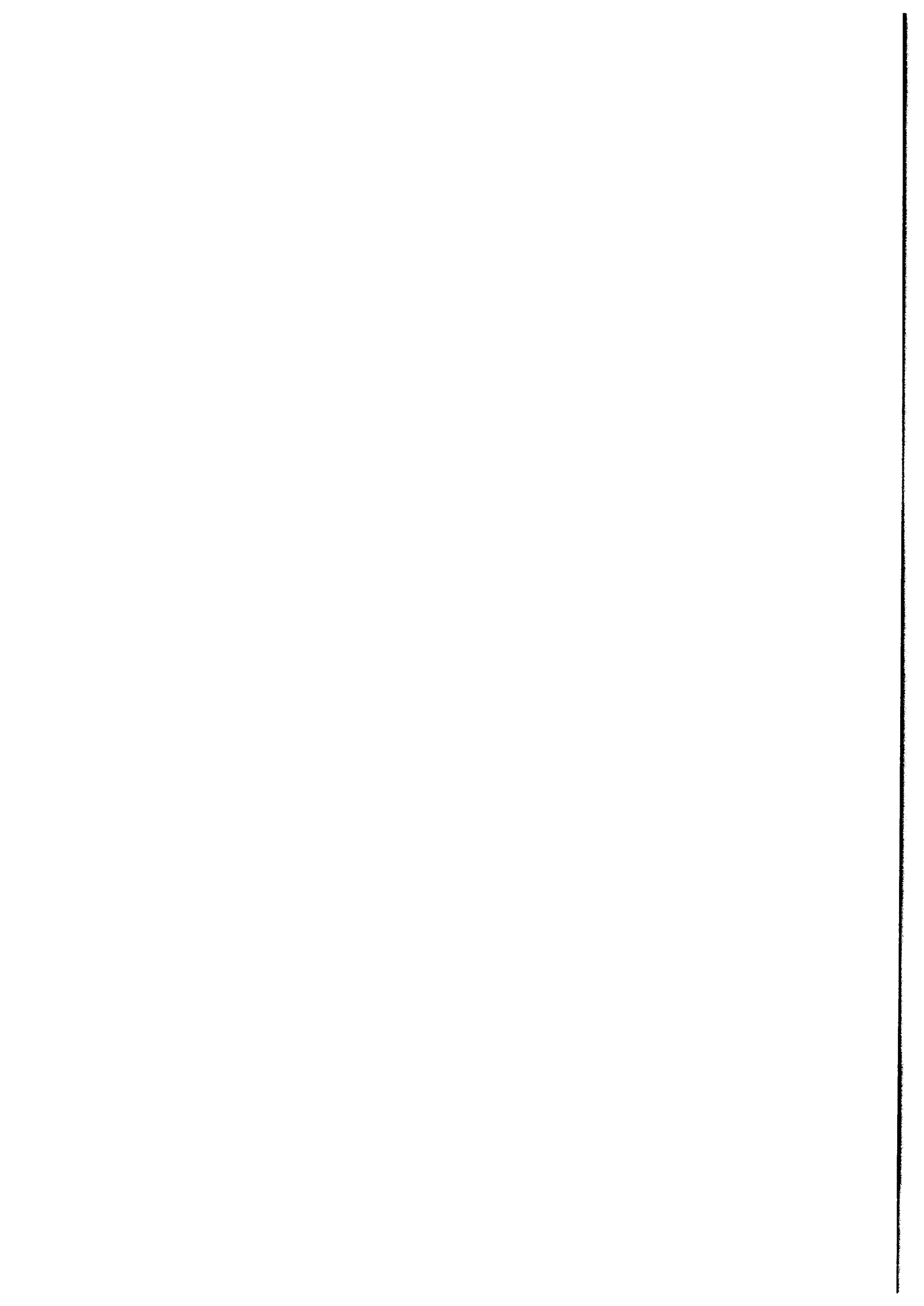


Bordereau attestant l'exactitude des informations - THIONVILLE - 5753 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 31/12/2025 - 85 - 2022 B 00083 - 511 840 910 - 2 BS



2 BS
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 368 allée Lucien Schaëfer
57390 AUDIN-LE-TICHE
511 840 910 RCS THIONVILLE

EXERCICE CLOS LE 31/03/2025

Certifié conforme

**La Gérante :
Sandra BRAULT**



Bilan Actif

		31/03/2025			31/03/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances				
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	60 000		60 000	60 000	
DISPONIBILITES	259 356		259 356	286 415	
Charges constatées d'avance					
	TOTAL (III)	319 356		319 356	346 415
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	319 356		319 356	346 415
(1) dont droit au bail (2) dont immobilisations financières à moins d'un an (3) dont créances à plus d'un an					

Compte de Résultat ^{1/2}

				31/03/2025	31/03/2024
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
		Total des produits d'exploitation (1)			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			3 830	3 738
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 486	1 415
	Salaires et traitements			14 400	14 400
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant			6 106	5 361
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
Dotations aux provisions					
Autres charges					
	Total des charges d'exploitation (2)			25 822	24 914
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(25 822)	(24 914)

Bilan Passif

	31/03/2025	31/03/2024
Capital social ou individuel	2 000	2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	200	200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	333 717	358 788
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	(25 697)	(25 070)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres	310 221	335 917
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 290	9 077
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 846	1 421
Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes	9 136	10 498
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	319 356	346 415
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(25 696,94)	(25 070,23)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	9 136	10 498
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3) Dont emprunts participatifs		

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise SARL 2 BS										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations				
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	KE	KF			
CORPORELLES	Terrains					KG	KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	KK	KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM	KN	KO			
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2		KP	KQ	KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS	KT	KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	KW	KX			
		Matériel de transport *				KY	KZ	LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	LC	LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE	LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH	LI	LJ			
	Avances et acomptes					LK	LL	LM			
	TOTAL III					LN	LO	LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G	8M	8T		
Autres participations					8U	8V	8W				
Autres titres immobilisés					1P	1R	1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T	1U	1V				
TOTAL IV					LQ	LR	LS				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	ØH	ØJ				
CADRE B	IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I			IN	CØ	DØ	D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II			IO	LV	LW	1X				
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	LZ				
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC				
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF				
		Inst. gales, agencés et am des constructions		IS	MG	MH	MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU	MM	MN	MO				
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	MR				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	MS	MT	MU				
	Emballages récupérables et divers *			IX	MV	MW	MX				
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA	NB				
Avances et acomptes			NC	ND	NE	NF					
TOTAL III			IY	NG	NH	NI					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7	ØW				
	Autres participations			IØ	ØX	ØY	ØZ				
	Autres titres immobilisés			I1	2B	2C	2D				
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	2G				
	TOTAL IV			I3	NJ	NK	2H				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	ØL	ØM					

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31 03 2025

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SARL 2 BS**

Néant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO Taux						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : **SARL 2 BS** Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais établissement et développement	CY		EL	EM	EN
Fonds commercial	RE		RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE		PF	PG	PH
TOTAL I	RK		RM	RN	RO
Terrains	PI		PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA	QB	QC
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL II	QU		QV	QW	QX
TOTAL GENERAL (I + II)	ØN		ØP	ØQ	ØR

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SARL 2 BS					Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF		
		- financières	UG	UH		
		- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL 2 BS		Néant <input type="checkbox"/>					
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL	UM	UN			
	Prêts (1) (2)	UP	UR	US			
	Autres immobilisations financières	UT	UV	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX		VT	VU	VV		
	RENOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 846	1 846			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW					
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	7 290	7 290			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	9 136	9 136			
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		7 290
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

2 BS
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 368 allée Lucien Schaëfer
57390 AUDUN-LE-TICHE
511 840 910 RCS THIONVILLE

PROCURATION

Je soussignée : **Madame Sandra BRAULT**

Agissant en qualité de **gérante**,

Donne par les présentes pouvoir à

Me Elise MOINET-GOMAS
Cabinet CHAINTRIER AVOCATS - COGEP AVOCATS
23 rue du Bon Pasteur
CS 42143
72021 LE MANS CEDEX 2

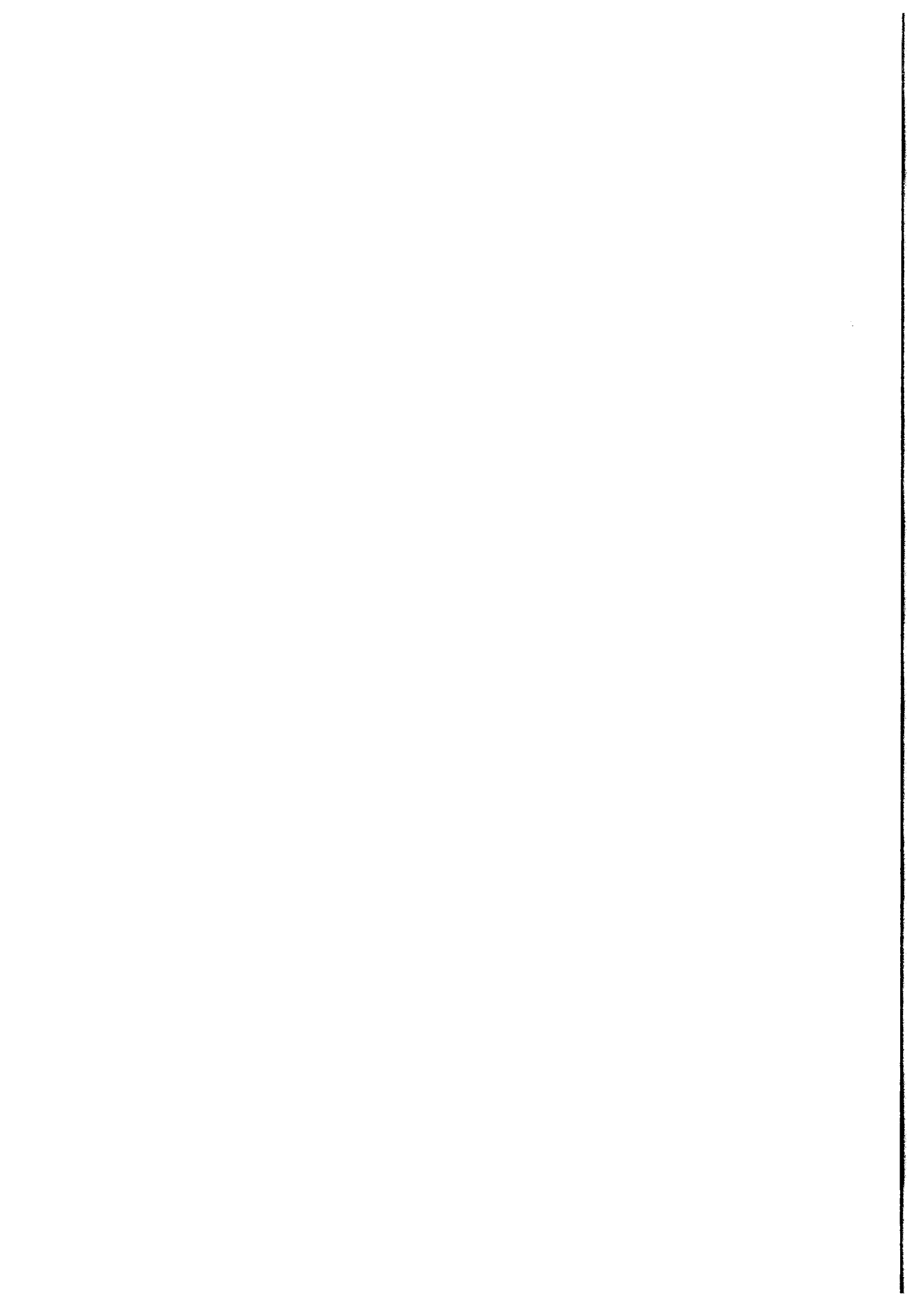
- réaliser en mon nom, toutes déclarations auprès du service informatique mentionné à l'article R. 123-1 du code de commerce et accessible à l'adresse formalites.entreprises.gouv.fr, se rapportant à ma demande de création, modification ou cessation d'activité de mon entreprise, auprès des organismes destinataires mentionnés à l'article L. 123-32 du code de commerce ;
- le cas échéant, solliciter les immatriculations, modifications et radiations conséquentes auprès du registre du commerce et des sociétés, du registre spécial des agents commerciaux, du registre spécial des entreprises individuelles à responsabilité limitée, du répertoire des métiers et du répertoire des entreprises et de leurs établissements ;
- procéder au dépôt de toutes pièces annexes et justificatives requises et signer tous documents ou fichiers.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Le 30 septembre 2025

Sandra BRAULT





2 BS
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 368 allée Lucien Schaëfer
57390 AUDUN-LE-TICHE
511 840 910 RCS THIONVILLE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la **perte** de l'exercice clos le **31 mars 2025** s'élevant à **-25 696,94 euros** de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -25 696,94 euros

En totalité au compte « Autres Réserves » s'élevant ainsi à 308 020,54 euros.

Conformément à la loi, l'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

**La gérante :
Sandra BRAULT**



